

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 2 JUIN 2004

Le 2 juin 2004 à 19H00, en présence de M. HAZEBROUCK, Conseiller Municipal délégué aux Relations Internationales, les membres des associations ELANS et TOCKEM se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, salle Wancquet, à Halluin, sur convocation écrite du président en date du 16 mai 2004.

L'assemblée est présidée par M. Christophe VANHECKE.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les membres présents (annexée au présent procès-verbal).

Sont présents: Ghislain BERLAND, Catherine CADENNES, Marc DESBUQUOIS, Marie-Pierre FRENOY, Christine GILLET, Christophe GRIMONPONT, Serge MAUGEAIS, Blaise METANGMO, Jean-Pierre POLNECQ, Christophe VANHECKE, Stéphanie VANHECKE

Sont excusés : Philippe COZETTE(en mission au Cameroun), Nicolas CADENNES(pouvoir à Catherine CADENNES), Yvonne DECAUDIN, Guillaume DESIMPELAERE(pouvoir à Christophe VANHECKE), Virginie DOLLE(en mission au Cameroun), David JANOT, Jean-François LESAGE, Juliette METANGMO(pouvoir à Blaise METANGMO), Olivier PAGNIEZ(pouvoir à Christine GILLET), Marie RAMAEN, Marie-Françoise ROBERT(pouvoir à Ghislain BERLAND), Philippe ROBERT(pouvoir à Stéphanie VANHECKE), Danièle THOMAS, Lionel Thomas, Damien VANOVERSCHELDE, Damien VIGIER(pouvoir à Serge MAUGEAIS, Sophie DESIMPELAERE(pouvoir à Christophe GRIMONPONT.

Sont absents : Alexandre FAIDHERBE, Valérie LENGLAERT, Jean-François MARCHAND, Philippe RASSON

La feuille de présence permet de constater que 19 membres actifs (dont 8 pouvoirs) sont présents (sur 32). En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Adoption des nouveaux statuts
- 2) Adoption du règlement intérieur
- 3) Election du Conseil d'Administration
- 4) Election de vérificateur des comptes
- 5) Composition des commissions

I) ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Christophe VANHECKE ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette présente Assemblée Générale Extraordinaire. Il rappelle que l'objectif de la réunion est de voter les nouveaux statuts de l'Association ELANS dans le cadre de la fusion ELANS/TOCKEM.

Le Président présente rapidement les 2 associations:

- Créée en 2000, ELANS développe ses activités de solidarité au Cameroun dans le domaine de la santé (redynamisation de 4 centres de santé, formation du personnel médical, éducation à la santé des populations, accès à l'eau potable). Depuis cette année, l'ACSD, notre association partenaire, dont le siège est établi à N'TSINGBEU, nous propose de les soutenir dans différents projets scolaires.
- TOCKEM est une association créée en 2001 dont le but est de promouvoir le tourisme intégré, équitable et durable dans la région de BAFOU. Elle a ainsi permis le financement d'un centre touristique basé à N'TSINGBEU (une maison d'accueil et de restauration et 3 bungalows). Une trentaine de touristes ont déjà été accueillis à ce jour.

L'objectif de la fusion est de mobiliser davantage les énergies, de crédibiliser nos actions et d'en permettre une meilleure visibilité.

Chacun ayant reçu les statuts par courrier, M. VANHECKE demande si des objections sont à apporter.

Stéphanie VANHECKE souhaite que l'article 16 alinéa 3 soit modifié et propose qu'un membre de l'association puisse être porteur de plus d'une procuration. Après discussion, il est décidé de rédiger l'article comme suit :

« Un membre ne peut-être porteur de plus de deux procurations ».

Aucune autre modification n'étant proposée, M. VANHECKE soumet les statuts au vote.
Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

II) ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

M. VANHECKE insiste sur l'importance de la charte de respect. Chaque membre est invité à la lire et s'engage à la respecter.

M. DESBUQUOIS propose de supprimer le mot « *uniquement* » dans la partie I(charte de respect), paragraphe 4. Cette proposition fait l'unanimité.

Il faut donc lire : « *L'association intervient à la demande de ses partenaires avec qui elle a signé une convention* »

Par ailleurs, M. GRIMONPONT souhaiterait que l'association définisse plus précisément les projets sur lesquels elle désire s'engager. Le Conseil d'Administration s'engage à préciser ce point lors de sa prochaine réunion.

Le règlement intérieur est soumis au vote. **Il est adopté à l'unanimité.**

II) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Ont proposé leur candidature : Ghislain BERLAND, Catherine CADENNES, Marc DESBUQUOIS (candidature proposée lors de l'Assemblée Générale), Christine GILLET, Serge MAUGEAIS, Blaise METANGMO, Juliette METANGMO, Christophe VANHECKE.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Les candidats sont tous élus à l'unanimité.

Le président rappelle que la répartition des fonctions se fera lors d'une réunion ultérieure dudit Conseil (prévue le 23 Juin).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M. VANHECKE déclare la séance levée à 20H30.

Christophe VANHECKE